

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

CNUCED Projet 1415P: Renforcement des capacités dans les secteurs pétrolier et minier dans les économies des pays de la CEEAC

Atelier de formation sur la gouvernance de la chaîne de valeur dans le secteur extractif: renforcement des capacités institutionnelles et humaines

15-19 mai 2017, Auditorium du Ministère des affaires étrangères, Brazzaville, République du Congo

**Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises
FIGA - PME**

Présentation faite par:

Manassé KANQUAYE KANYI
Conseiller Administratif et Juridique, MPMEASI

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la CNUCED.



**ATELIER NATIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES
HUMAINES ET INSTITUTIONNELLES IMPLQUEES DANS LA CHAINE DE
VALEUR DE PRODUCTION ET LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES
MINERALES EN REPUBLIQUE DU CONGO**

Brazzaville, du 15 au 19 MAI 2017

**LE FONDS D'IMPLUSION, DE
GARANTIE ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES – FIGA - PME**

 **Manassé KANQUAYE KANYI**
Conseiller Administratif et Juridique
MPMEASI

PLAN

- INTRODUCTION
- CONTEXTE ET JUSIFICATION
- NOUVEAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT: FIGA
- CONCLUSION

INTRODUCTION

Pourquoi un dispositif d'appui.

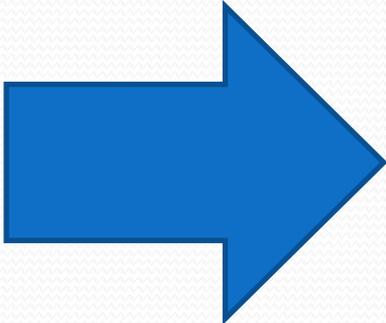
Situation économique du Congo :

- + Faible diversification de la base de production.
- + Croissance économique tirée par le secteur pétrolier suivi de loin par le secteur du bois et par les PME.

Nécessité de diversifier l'économie nationale.

Une des conséquences majeures :
Très grande vulnérabilité aux chocs extérieurs.

- ❑ Caractère épuisable des ressources pétrolières
- ❑ Volatilité du cours du baril de pétrole.
- ❑ Contexte marqué par la mondialisation et donc la libéralisation progressive des échanges (négociations OMC et UE-Afrique centrale).



D'où la nécessité d'une action résolue en faveur des PME et de l'artisanat, composante majeur du secteur privé, afin de lui permettre de jouer un rôle moteur dans le processus de développement socio-économique de notre pays et relever ainsi les défis de ce nouvel ordre qui se consolide.

La mise en place du FIGA, dispositif intégré d'accompagnement, répond à cet impératif.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- ➔ La structure de l'économie nationale est loin de refléter la valorisation des atouts dont dispose le Congo.
- ➔ Le développement du secteur privé est miné par des contraintes de divers ordres :
 - ✚ Infrastructures : dégradation avancée et sous-développement des infrastructures socioéconomiques de base (énergie, transports, communication).
 - ✚ Environnement juridique et judiciaire : il est peu propice au développement du secteur privé (inadaptation des textes, quasi-inexistence d'une législation sur la normalisation, la métrologie et la certification et faiblesse de l'appareil judiciaire, etc.).
 - ✚ Mais reconnaissons que des efforts louables ont été fournis, sauf dans l'application de ces dits textes.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION (suite)

- ✚ Environnement administratif et institutionnel : Lourdeur des procédures contrastant avec la logique du secteur privé, absence d'une relation forte entre les missions assignées aux structures d'appui, le profil de leur personnel et l'évolution des besoins de ce secteur privé.
- ✚ Facteurs socioculturels : manque d'esprit entrepreneurial, inadéquation formation-emploi.
- ✚ Facteur financier : difficulté d'accès aux crédits (caractère peu bancable des dossiers, manque d'institutions de financement spécialisées).
- ✚ Fiscalité : lourdeur de la fiscalité et de la parafiscalité.
- ✚ Recherche : Faiblesse du lien recherche-développement.

I. DISPOSITIF ACTUEL DE FINANCEMENT

1. Fonds de Garantie et de Soutien aux PME (FGS)

Objet :

- ✚ Participer à la garantie des crédits d'investissement consentis aux PME bénéficiaires du Label PME ou agréées au régime privilégié du code des investissements ;
- ✚ Concourir aux décisions relatives à l'utilisation des lignes de crédits extérieures spécifiquement affectées au refinancement des crédits consentis aux PME agréées (fonds de roulement, crédits de campagne et avances sur les marchés) ;
- ✚ Financer en tout ou partie les études préalables ou les programmes de formation et de suivi effectués par l'ADPME ou tout organisme agréé ;
- ✚ Aider les promoteurs à la recherche des financements sur le marché national et le marché international.

2. Fonds d'intervention et Promotion de l'Artisanat (FIPA)

Objet :

Financer le développement de l'artisanat national à l'exclusion de toute action au profit d'un artisan ou d'une entreprise artisanale particulière.

3. Constat

- ✚ Le fonds de garantie et de soutien aux PME (FGS) ne joue pas son rôle; l'actionnariat du FGS-PME est resté pendant 30 années d'existence et la structure n'a jamais exercé sa mission de garantir le remboursement des crédits
- ✚ Le FIPA ne peut pas mener des actions au profit des artisans pris individuellement.
- ✚ C'est ainsi que le FIGA est proposé pour apporter tant soit peu des solutions aux multiples problèmes de financement, de Garantie et d'Accompagnement des TPE/PME.
- ✚ Le FIGA sera comme une sorte d'incubateur d'accès au financement des PME auprès des banques de crédits.

II. FIGA: Missions

1. Objectifs

Objectif général:

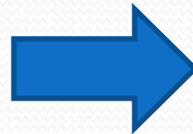
Accroître la part des PME et de l'artisanat dans le produit intérieur brut (Redynamiser et diversifier l'économie nationale par la promotion et le développement de la PME et de l'artisanat).

Objectifs spécifiques :

- ✚ Susciter la culture de l'entrepreneuriat ;
- ✚ Améliorer l'appui aux PME et à l'artisanat ;
- ✚ Favoriser l'accès au financement et créer les conditions propices à l'amélioration de la compétitivité ;
- ✚ Créer un cadre favorable à l'émergence d'un tissu dense et diversifié des PME, et au développement de l'artisanat.

2. Orientations stratégiques

- ✚ Mettre l'accent sur le renforcement des capacités managériales et de l'esprit d'entreprises;
- ✚ Mobiliser les financements complémentaires nécessaires à la croissance des TPE/PME



Repenser le dispositif d'appui tout en développant des nouvelles synergies entre les structures privées et les structures publiques

Assurer directement ou indirectement l'**ACCOMPAGNEMENT** pré et post création des TPE/PME et d'activités artisanales.

GARANTIR en partie ou en totalité les prêts octroyés par les autres institutions financières aux TPE/PME et aux artisans.

Deux mécanismes purement financiers

- ❑ Dotation en ressources financières au lancement et une seule fois .
- ❑ Pérennité et développement garantis par l'observance des règles de bonne gestion et la perception d'une prime bien qu'à un taux réduit.

2. Fonds d'impulsion

- ✚ Mission : Offrir aux porteurs de projet des crédits moins onéreux avec des durées le plus possible en adéquation avec la durée de vie économique du bien à financer (Quasi fonds propres).
- ✚ Principe : $\text{Apport du Fonds} = 4 \times \text{Apport personnel}$.
- ✚ Produits proposés dans un premier temps :
 - Cofinancement avec les banques
 - Cofinancement avec les institutions de micro finance
 - Financement direct pour les dossiers avec risque plus élevé et difficilement bancable
- ✚ Paramètres : Montant, durée, taux, garantie, franchise de remboursement du capital.

3. Fonds de Garantie

- **Missions** : offrir - moyennant le paiement d'une prime - aux organismes de crédit/aux institutions de micro finance une part substantielle des garanties qu'ils exigent des entreprises et des artisans pour l'octroi de crédits
- **Ce qui est important, c'est la détermination du gouvernement à aller vers un FIGA qui répond aux missions d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises locales conformément à l'article 23 de la loi n°046 - 2014 du 6 novembre 2014.**
- **Si imposante qu'elle soit, toute force est une médaille qui possède nécessairement un revers.**
- **Aussi, sied t-il de souligner certaines contraintes liées à l'opérationnalisation du FIGA: La multiplicité des fonds dans le domaine de l'entrepreneuriat - l'absence de convergence des projets des acteurs politiques/ décideurs dans le domaine de l'entreprise - la guerre de leadership et de visibilité des décideurs - la mobilisation des fonds constituant la contrepartie de l'Etat...**